

L'INDUSTRIE DES LAINAGES ET DU BOIS

C'est actuellement une période de répit pour nos filatures canadiennes de laine. Les contrats de guerre ne sont plus exécutés et, après l'activité intense qui a régné durant le temps des hostilités, est venu le temps du calme. Un bon nombre de filatures de laine ont même fermé leurs portes durant la période des fêtes, afin de se réorganiser et de se mettre en état de faire succéder la fabrication des lainages pour les civils aux exécutions des contrats pour les soldats. C'est ce que déclare, dans une interview, M. E.-S. Bates, de la maison Bates and Bates. Vu la rareté relative de la laine actuellement, les filateurs disent qu'ils ne croient pas que les prix des lainages puissent baisser et ils ajoutent que la demande va être forte.

Les filateurs canadiens ont des représentants qui s'occupent de leurs intérêts en Angleterre, en France et en Belgique et qui travaillent de concert avec le commissaire canadien du commerce à Londres. Ils s'attendent à ce que de grandes demandes de lainage viennent de l'étranger qui produiront une vive activité dans toutes nos filatures.

En ce qui concerne le bois de construction, plusieurs marchands locaux, notamment M. E.-M. Nicholson, s'attendent à ce que d'importantes commandes soient obtenues prochainement de divers pays d'Europe. La rumeur veut qu'un contrat global portant sur un milliard de pieds carrés de bois de charpente soit bientôt octroyé à l'industrie canadienne, au coût d'environ \$40,000,000, et dont bénéficieraient surtout les provinces du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Ecosse, de Colombie-Anglaise et de Québec. Cette dernière aurait sa large part et fournirait de grandes quantités de bois franc. Les approvisionnements de bois disponibles pour l'exportation sont d'ailleurs très considérables, au pays, actuellement. On annonce, d'autre part, que le "British Timber Controller" a levé tous les embargos et restrictions sur notre bois, et les autorités britanniques seraient disposées à fournir les océaniques nécessaires au transport des produits en question.

LA POTASSE AUX ETATS-UNIS

Ne pouvant, depuis le début de la guerre, recevoir comme auparavant de l'Allemagne, les quantités de potasse dont ils ont besoin, les Etats-Unis ont cherché à développer leur production et sont arrivés à des résultats fort appréciables. Les statistiques officielles publiées par le département de l'Agriculture à Washington, constatent que pendant le premier semestre de 1918, les Etats-Unis ont produit vingt-cinq mille tonnes de potasse et ajoutent qu'il y a lieu de prévoir une production égale pour le second semestre.

Il faut tenir compte toutefois que, suivant *Il Corriere Economico*, la consommation annuelle en temps normal atteint 250,000 tonnes. Il y a donc encore un grand effort à faire.

C'est dans la région de Searles Lake que la potasse est la plus abondante, puisqu'elle fournit vingt pour cent du total obtenu. On croit qu'elle pourra encore se développer dans cette région.

HUILES DE POISSON EN PEINTURE

On peut se servir avantageusement d'huile de poisson pour peindre l'extérieur des maisons. Cependant on ne devrait pas l'employer au peignage intérieur, car elle dégage des gaz nauséabonds longtemps après

application. Ces huiles, qui ont la moindre caractéristique de l'odeur de poisson, donnent les meilleurs résultats. Pour obtenir l'imprégnation, on peut employer 75 pour cent de ces huiles et de l'huile de graine de lin pour le reste.

L'huile de poisson est supérieure à celle de graine de lin pour peindre les tuyaux de cheminée ou des surfaces chauffées, car elle ne forme pas de boursofflage. On s'en sert aussi dans la cuisson des vernis où un certain degré de flexibilité est nécessaire, dans l'émaillage du cuir et l'encre d'imprimerie.

Lorsqu'on mélange de l'huile de graine de lin à la céruse rouge, il se produit une réaction chimique qui épaissit le mélange et le rend impropre à l'usage pendant quelque temps. L'addition d'huile de poisson convenablement neutralisée empêchera cet épaississement et conservera la peinture fraîche et molle pendant plusieurs mois.

LE COMMERCE ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

D'après le "New-York Evening Post," les relations commerciales entre la France et le Canada vont devenir de plus en plus étroites. Le gouvernement français a apprécié vivement les services rendus par le Dominion dans sa guerre, et il se dispose à lui accorder des facilités en ce qui regarde son commerce extérieur. Les cités de Paris, Bordeaux, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen et autres sont trop éloignées pour qu'elles puissent importer beaucoup de bois d'Autriche ou de blé d'Odessa. Les navires seraient obligés de filer 3,000 milles, du Danube à Gibraltar, puis le long de la côte d'Espagne, 1,000 milles jusqu'à Bordeaux. Au contraire, la distance entre les ports canadiens et ceux de France est de 3,000 milles seulement en moyenne.

La Hollande, la Suède, la Norvège et la Russie seront, comme avant la guerre, les principaux concurrents du commerce canadien en ce qui a trait aux produits agricoles et forestiers.

L'HUILE D'AMANDE DES NOYAUX DE FRUITS

"Le Bulletin of the Inst. of Agric." de Washington signale la construction en Amérique de machines spéciales permettant de concasser les noyaux de fruits sans en abîmer les amandes. Une fois l'opération faite, on jette le tout, amandes et noyaux fragmentés, dans une solution de chlorure de calcium ou de chlorure de magnésium.

Les coquilles vont au fond, tandis que les amandes surnagent : elles sont recueillies, lavées à l'eau courante, étuvées à 60 degrés, puis une fois sèches pressées pour extraire l'huile qu'elles contiennent.

Les fabricants de confitures et de conserves de fruits auraient tout intérêt à recueillir leurs noyaux pour les vendre aux huileries.

C'est là, une question qui mérite, à tous égards, de retenir leur attention.

Les timbres d'épargne et d'économie de guerre sont maintenant en vente. Que chacun s'en procure suivant ses moyens.